

Français

- Points importants relatifs à cet enseignement :
 - tout d'abord, **le coefficient élevé de cette matière, qui est de 10**, respectivement réparti entre l'écrit (5) et l'oral (5) ;
 - ensuite, le contenu de l'écrit, qui consistera à répondre, en 4 heures, sur deux sujets, au choix :
 - a) Un commentaire littéraire, à partir d'un extrait d'œuvre de la littérature française ;
 - b) Une contraction de textes, autrement dit un résumé, suivie de la rédaction d'un essai en lien avec l'argumentation, la culture humaniste et la littérature d'idées ;
 - enfin, l'épreuve orale se déclinera en trois temps :
 - a) Une explication linéaire sur un des textes étudiés en classe avec le professeur de Français, évaluée sur 10 points ;
 - b) La réponse à une question de grammaire, sur 2 points ;
 - c) Un entretien avec l'examineur, destiné à sonder l'élève sur sa connaissance des œuvres étudiées et sur sa capacité à débattre, sur 8 points.